

ASSOCIATION VENELLOISE DE TENNIS

ASSEMBLEES GENERALES 2024

CONVOCATION

Nous vous invitons à assister ou à vous faire représenter (*voir pouvoir ci-dessous*) aux Assemblées Générales (extraordinaire et ordinaire) de l'Association Venelloise de Tennis qui se tiendront le :

Vendredi 18 octobre au club-house à partir de 19h

Ordre du Jour AGE :

- Modification des statuts (datant de 1974). Les nouveaux statuts sont librement consultables au club sur demande.

Ordre du Jour AGO :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier à date (vote)
- Ecole de tennis / padel, compétitions, tournois
- Prévisionnel d'activité
- Prévisionnel financier
- Elections des membres du comité
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale

Une voix par adhérent(e) adulte. Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas électeurs.

Dans le cadre des élections du comité, si vous souhaitez vous présenter, vous devez déposer votre candidature auprès de Rebecca a minima 7 jours avant la tenue de l'AGO.

Les assemblées seront suivies d'un apéritif convivial, offert par l'association.

✂-----

POUVOIR à compléter

Monsieur, Madame,

donne pouvoir à : (*membre adhérent de l'association venelloise de tennis*).

pour le représenter lors des votes de l'Assemblée Générale Extraordinaire et ordinaire de l'association du 18 octobre 2024

Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir"